



Le Saint-Siège

***DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II
AUX PARLEMENTAIRES DE L'UNION
DE L'EUROPE OCCIDENTALE****

Lundi 29 octobre 1984

Mesdames, Messieurs,

Au cours de la brève session extraordinaire de votre Assemblée que vous tenez à Rome, vous avez désiré cette rencontre avec le Pape. J'apprécie cette démarche confiante qui me permet de saluer les parlementaires qui appartiennent aux sept pays de l'Union de l'Europe Occidentale, et de leur dire mon estime et mes encouragements pour leur tâche importante visant à renforcer les liens et à consolider la paix dans cette partie de l'Europe.

1. Cette Union, faisant suite à l'Organisation du Traité de Bruxelles, a pris sa forme le 23 octobre 1954. Je comprends votre désir et votre satisfaction d'en marquer aujourd'hui le 30^e anniversaire. Durant ce temps, Dieu merci, vos pays n'ont pas été affrontés à la guerre, et cette paix correspond à l'un de vos objectifs. Mais les tensions n'ont pas manqué dans le monde qui nous entoure, en Europe même, et vous ne pouvez pas y demeurer indifférents, pour les autres et pour vous-mêmes, car elles affectent l'opinion publique de vos pays et ébranlent la véritable paix. Les vicissitudes liées aux problèmes sociaux, économiques et politiques ont également touché vos compatriotes, de l'intérieur, et votre Union, dès l'origine, se proposait aussi de contribuer à faire face aux répercussions de ces problèmes.

2. Certes, d'autres institutions européennes, ou intercontinentales, très structurées, dont vos pays font d'ailleurs partie, mais qui sont élargies à d'autres partenaires, travaillent aussi à apporter des solutions adéquates sur le plan de la sécurité, des droits sociaux, des échanges culturels. Mais - plus encore peut-être pour les pays comme les vôtres très marqués par leur histoire personnelle et par leur riche patrimoine -, l'expérience montre que, pour être à la fois efficace et respectueuse des droits légitimes de chacun, l'unité progresse difficilement; la maturation en ce domaine est

lente; la mise en œuvre de la collaboration se heurte à beaucoup d'obstacles et doit effectivement avancer prudemment. C'est pourquoi la solidarité qui se tisse profondément à l'intérieur d'un groupe restreint peut favoriser une participation plus directe des intéressés, elle peut être opportune et bénéfique, dans la mesure où ce groupe demeure attentif aux problèmes des autres, soucieux de solidarités progressivement élargies, et ayant en vue les conditions réalistes du renforcement de la justice, de la liberté et de la paix dans le monde. Dans ce sens, je forme des vœux pour que vous réalisiez ensemble ce qui correspond vraiment au bien commun de vos pays, dont l'Europe et la communauté mondiale pourraient tirer profit.

3. Ayant souligné ce service de l'homme, des hommes sans exclusive, je suis sûr que vous comprenez qu'il n'est pas de la compétence du Saint-Siège d'entrer dans les débats techniques, militaires et politiques qui font l'objet de votre réunion. Mais, sur un autre plan, la promotion d'une structure communautaire et, j'ose dire, sa défense, dépendent aussi de valeurs morales et spirituelles, et là, l'Eglise se sent très concernée. Nous avons une certaine idée de la civilisation, qui peut d'ailleurs trouver sa réalisation dans des cultures diverses au sein de la grande Europe, mais qui puisse sa force dans des impératifs communs à toutes: le respect de la liberté et des droits fondamentaux de l'homme, de sa vie, de sa conscience et de ses besoins spirituels, de la vocation de la famille, d'une participation démocratique authentique aux affaires de la cité et de la nation, et, inséparablement, la recherche de la justice pour tous, le souci du sort des pauvres, le refus de la violence, la lutte contre les égoïsmes individuels et collectifs, le bon emploi de la liberté, l'éducation au sens profond de la vie, bref le service de la dignité humaine que Dieu lui-même garantit.

4. De ces valeurs, le christianisme, malgré des limites et des échecs dus aux faiblesses des hommes, a donné le goût aux populations de l'Europe; il en a jeté les bases solides; il a formé des générations dans ce sens; il veut et il peut, aujourd'hui encore, accomplir ce service. La civilisation à laquelle sont justement attachés les pays européens sera forte, elle saura se défendre de l'intérieur, si elle garde son âme, si elle prend les moyens de consolider les convictions et d'éduquer dans le sens des impératifs que j'ai évoqués. C'est là un service auquel l'Eglise, auquel les chrétiens participent de toutes leurs forces, mais qui concerne aussi tous les hommes de bonne volonté, tous ceux qui veulent promouvoir l'union de l'Europe et lui permettre d'apporter sa contribution au progrès des relations pacifiques internationales comme au développement des pays qui comptent sur l'exemple et l'entraide de l'Europe.

Je vous remercie de votre visite. Je prie Dieu de vous inspirer, de vous aider, dans le patient travail que vous accomplissez pour renforcer les liens entre vos pays. J'implore sa bénédiction sur vos travaux, sur vos personnes et vos familles, et sur vos patries.

**Insegnamenti di Giovanni Paolo II, vol. VII, 2 p. 1065-1067.*

L'Osservatore Romano 31.10.1984 p.1,4.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.45 p.1.

Copyright 1984 © Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana